

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 04 DECEMBRE 2023**  
**Délibération n° DE\_2023\_056**

Le 04 décembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, DESSUS Jean-François, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, MASNATA Mallaury, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie et VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : ARNEPHY Delphine (pouvoir à VANDERNOOT Noémie) et TURC Jack (pouvoir à BOMPARD Jocelyne).

Secrétaire : LEYMAN Robert

---

**OBJET : Résiliation du bail de l'Oustalet**

Le Maire fait lecture du courrier de demande de résiliation du bail de l'immeuble appelé « résidence l'Oustalet » transmis par l'association ADMR Le Châtelas et reçu en mairie le 26 septembre 2023.

Le déménagement de la maison de retraite est prévu pour janvier 2024 et l'association demande la résiliation du bail au 31 janvier 2024.

Le contrat de bail indique que la résiliation doit être effectuée par l'une des parties à l'autre, par lettre recommandée avec AR avec un préavis d'au moins 12 mois.

Le déménagement de la maison de retraite au complexe des Lavandes étant connu par la commune depuis longtemps, le Maire propose au conseil municipal d'accepter la résiliation du bail au 31 janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 1 abstention et 13 voix pour :

**ACCEPTE** de résilier le contrat de bail consenti par la commune à l'association le Châtelas au 31 janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Thierry DIDIER

